

CONTRAT POUR LA LOCATION DE LA GRANGE DE PRAFANDAZ- Prafandaz 4 - 1854 Leysin

Location ouverte de mai à octobre:

Elle comprend la mise à disposition:

- De la grange, du balcon intérieur (DJ, petit bar et coin VIP), du chalet d'alpage et de la terrasse environnante.
- Des sanitaires (WC/douche dans la partie habitation)
- Des chaises et tables pour l'intérieur (pour 90 personnes assises)
- 12 petites tables et 36 chaises pour l'extérieur
- Du bar qui contient deux frigos à boissons, deux congélateurs 3 tiroirs, un petit frigo à vin (20 bouteilles) et un lavabo. Le bar est doté d'une fenêtre donnant sur l'extérieur, idéal pour vos apéritifs au coucher du soleil
- Des chauffages (pour la grange) si nécessaire (bonbonnes à gaz en plus à vos frais), la partie habitation a un fourneau pellets/bois
- De l'électricité du lieu
- D'une magnifique cuisine toute équipée (lave-vaisselle, machine à café, petit frigo, four électrique, 4 plaques électriques et un fourneau à bois avec une plaque et un four) mais pas professionnelle
- D'un étage où 8 personnes peuvent dormir (visite virtuelle : www.airbnb/h/prafandaz)
- D'un brasero en acier corten d'un mètre de diamètre pouvant faire griller de la nourriture pour 30 personnes à la fois ou servir de petit feu extérieur.
- D'un four à pizza à bois à l'extérieur
- De parasols et voile d'ombrage pour la terrasse au sud
- Frais de dossier

Peuvent être ajoutés à la location selon les frais notés:

- Une toilette sèche à l'extérieur (50CHF sont demandés pour l'évacuation des déchets).
- Nous pouvons faucher l'espace équivalant de 40 places de parking dans nos champs à 30 mètres de la Grange, pour le montant de 200CHF. L'accès est à surveiller et à gérer par vos soins, car le portail doit être fermé afin d'éviter l'accès aux personnes non invitées au mariage.
- Une tente pliable mobile bleue de 6 sur 3 mètres (le montage et démontage est à votre charge), pour le montant de 200CHF.
- Une génératrice pour le prix de 100CHF

En cas de beau temps, la célébration peut se faire à l'extérieur sur la terrasse, en cas de pluie elle peut se faire dans la grange. Idem pour l'apéritif.

Conditions :

Une caution de CHF 300 est demandée lors de l'état des lieux à l'entrée et sera retournée après l'état des lieux de départ.

Nous demandons le numéro de téléphone d'une personne de confiance qui se trouve sur place lors de l'événement à La Grange.

Une attestation de responsabilité civile est demandée, pour les personnes qui ne sont pas de nationalité suisse.

Conditions d'annulation: Toute annulation communiquée au moins 30 jours avant la date de réservation sera remboursée pour la moitié du montant initial. Toute annulation communiquée moins de 30 jours avant la date de réservation ne donnera droit à aucun remboursement. Une modification des dates, 30 jours à l'avance au moins, est possible selon les disponibilités du lieu.

Les coordonnées des locataires, la signature de ce contrat de location, ainsi que le montant total de la location sont demandés pour valider la réservation.

IBAN Yves Barroud, Crettaz 21, 1854 Leysin BCU: CH93 00767 000A 5422 7313

La location de La Grange et du chalet d'alpage coûte CHF 1500 pour 24H (de midi à midi du jour suivant pour la grange et de 16h à 12h pour le chalet d'alpage).

CHF 600 pour la grange et la terrasse si moins de 3 heures, pour un apéritif éventuellement.

Nous proposons aussi un pack mariage/fête du vendredi 16h au dimanche 12h pour le prix de CHF 2400 comprenant la grange (avec événement uniquement le samedi) et le chalet d'alpage pour les deux nuits.

Une nuit ou plusieurs au chalet d'alpage peuvent être ajoutées, si disponibles, avant et après le week-end, pour la somme de 400CHF/nuit.

Ce qu'il faut savoir...

En intérieur, la capacité est de 100 personnes en places assises.

Apéritif (debout) : 150 personnes.

Ce sont les normes ECA, merci de les respecter.

Vous êtes en charge des nettoyages de la salle de fête. Nous vous mettons volontiers en contact avec un agent de nettoyage qui connaît les lieux. Concernant le chalet d'alpage, les frais de ménage s'élèvent à 150.-. Vous êtes en charge des déchets, la vaisselle doit être faite et rangée et les frigos vidés et nettoyés.

- Les lâchers de ballons, de confettis et feux d'artifice ne sont pas autorisés. Il y a du bétail et des animaux sauvages à proximité.
- Le survol de Leysin avec un drone est soumis à autorisation communale.
- Le parking n'est pas autorisé dans l'herbe qui sert aussi à nourrir notre bétail. Environ 4 voitures peuvent être parkées derrière le bâtiment. 8 places sont disponibles au parking du restaurant de Prafandaz situé à 70 mètres de la grange. Un service de navette peut être organisé jusqu'au parking de la carrière des Chamois ou un autre endroit à définir. Nous pouvons aussi faucher, sur demande et paiement de 200CHF, l'espace équivalant à 40 places de parc dans nos champs. L'accès est à surveiller et à gérer par vos soins, car le portail doit être fermé afin d'éviter l'accès aux personnes non invitées au mariage.
- Pas d'heure de fermeture ni d'arrêt de la musique. Il y a tout de même quelques voisins à respecter : musique en intérieur uniquement dès minuit et installation sonore extérieure à placer côté bassin (à l'est du bâtiment).
- Pas de fumée ni de bougies ni autres combustibles à l'intérieur.
- Les chiens sont autorisés en petit nombre et ne doivent pas aller dans nos champs où se trouve notre bétail.
- Les fêtes commerciales et publiques sont interdites.
- Pas de WIFI disponible sur place, la 5G est disponible.
- Le camping et les vans sont interdits à Prafandaz.

Recherche de prestataires : nous pouvons vous mettre en contact avec des artisans compétents des environs:

Nous sommes fromager, agriculteur (LES ATELIERS EN CRETTEZ), épicière (primeur bio & local) et savonnière (LA GUINTESETTE). Nous vous proposons volontiers notre propre production. Nous nous occupons volontiers de vos plateaux de fruits, légumes, fromages & charcuteries du coin (<https://www.laguintsette.com/services-1>), boissons avec et sans alcool, de vos cadeaux pour vos invités (savonnettes, lipsticks, sels de bain — www.laguintsette.com), sur simple demande!

- Fleuriste
- Nous travaillons avec 2 traiteurs qui connaissent l'endroit: Julien Reichenbach : www.reichenbach-saveurs.ch (style bistro) et avec Benjamin Le Maguet (079/942.40.70) (style gastronomique)
- Vignerons
- Brasserie
- Photographe
- Weeding Planner
- Boulangers

LOCATION GRANGE DE PRAFANDAZ

Date du jour de signature du contrat:

Date(s) de location (de tel jour à tel jour):

Total montant location:

Nuit supplémentaire dans le chalet d'alpage (oui/non): 400CHF

Date(s) nuit(s) sup.:

Frais ménagers du chalet d'alpage: 150CHF

Toilettes sèches en plus (oui/non): 50CHF

40 Places de parc fauchées dans nos champs (oui/non): 200CHF

Tente (oui/non): 200CHF

Génératrice: 100CHF

Montant total à verser pour valider la réservation:

Téléphone, adresse et signature du preneur de location:

Une copie de la preuve de paiement et de ce contrat doit être envoyé à lesateliersencrettaaz@gmail.com pour valider la réservation.